



**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 5 AVRIL 2019**

**Public : 0 personne**

L'an deux mil dix-neuf, le 5 avril à vingt heures, le Conseil Municipal de Crouy sur Cosson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Claudette SORIN, Maire.

**Date de convocation : 28 mars 2019**

**Présents :** Mme Claudette SORIN, M. Michel MAURICE, M. Philippe GRANADOS, M. Luc MARCHAND, Mme Sandrine MAURICE, Mme Aurore BOIDRON, M. Jean-Jacques ABADIE, M. Davis BORNET, M. Yann PERTHUIS, M. Arnaud CLEMENT.

**Absents excusés :** M. Patrick JULIEN, Mme Christine DARDEAU qui donne procuration à Mme Aurore BOIDRON

**Absents :** M. Didier ROUILLARD, M. Benoît OLLIVIER.

**Secrétaire de séance :** M. Jean-Jacques ABADIE

**Approbation du procès-verbal du 22 mars 2019**

Il est approuvé à l'unanimité.

***DELIBERATIONS :***

**Approbation du Compte de Gestion 2018**  
**Budget Principal**

**Le Conseil Municipal :**

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2018 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par Madame Annick MENARD, Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après s'être assuré que le receveur a pris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2018 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2018 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

### **Compte Administratif 2018**

#### **Budget Principal**

Monsieur Michel MAURICE présente aux membres du Conseil Municipal le compte administratif de l'année 2018 arrêté aux sommes suivantes :

#### **Fonctionnement :**

- Dépenses	423 708.06 €
- Recettes	455 903.50 €
- Report 2017	123 407.88 €
- Excédent	155 603.32 €

#### **Investissement :**

- Dépenses	49 613.56 €
- Recettes	87 425.38 €
- Report 2017	47 194.80 €
- RAR dépenses	1 380.00 €
- Déficit	10 762.98 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif.  
Madame le Maire n'a pas participé au vote.

### **Affectation du Résultat d'Exploitation de l'Exercice 2018**

#### **Budget Principal**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Claudette SORIN, Maire,  
Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2018 de la commune, le 5 avril 2019

Constatant que le compte administratif présente :

- <b>Un excédent cumulé de fonctionnement de</b>	<b>155 603.32 €</b>
- <b>Un déficit cumulé d'investissement de</b>	<b>9 382.98 €</b>
- <b>Restes à réaliser négatifs</b>	<b>1 380.00 €</b>

#### **Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :**

- le solde disponible de 155 603.32 € est affecté comme suit :

- . Reprise en excédent de fonctionnement reporté (compte 002) la somme de 138 175.34 €.
- . Reprise au 1068 à titre obligatoire la somme de 10 762.98 €
- . Reprise au 1068 à titre complémentaire la somme de 6 665.00 €

**Vote du Budget Primitif 2019**  
**Budget Principal**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité des membres présents le budget primitif de la Commune arrêté aux sommes suivantes :

**Section de Fonctionnement :**

Dépenses	562 203.34 €
Recettes	562 203.34 €

**Section d'Investissement :**

Dépenses	101 460.98 €
Recettes	101 460.98 €

**Questions Diverses**

Madame le Maire informe que l'appel d'offres pour le groupe scolaire est lancé.

Elle informe que Monsieur Jean-Jacques ABADIE a donné sa démission du Syndicat Scolaire THOURY-CROUY.

Elle informe que l'Office de Tourisme nous a transmis une demande pour la 21<sup>ème</sup> fête du vélo. Il est envisagé que le départ et le retour soient à Crouy.  
Nous attendons un rendez-vous pour connaître leurs attentes vis-à-vis de la commune.

Monsieur BORNET demande si le city park est toujours fermé à heure régulière.  
*Pour le moment nous ne le fermons pas. S'il n'y a pas d'autres dégradations cela restera comme cela.*

La séance est levée à 21 h 40

Le secrétaire de séance  
M. Jean-Jacques ABADIE

Le Maire  
Mme Claudette SORIN